

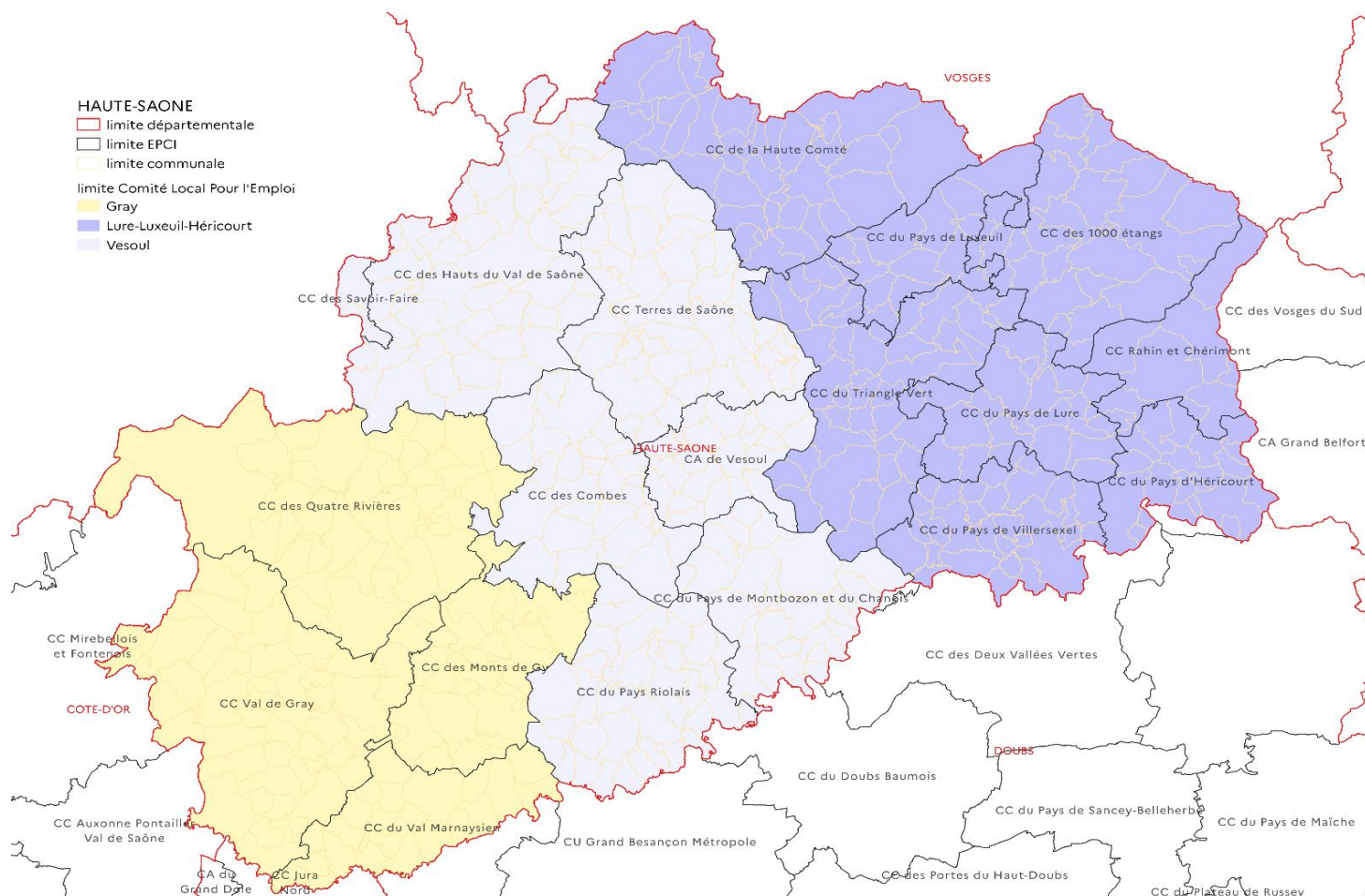
Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de la Haute-Saône

2ème trimestre 2026

La loi pour le plein emploi a instauré **une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi**, aux niveaux **national, régional, départemental** et **local**. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

Dans la Haute-Saône, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury

Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr

Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Gray Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	1 410	100 %	+0,7
<25 ans	240	17 %	-7,7
25-49 ans	760	54 %	+4,1
50 ans et +	410	29 %	+0,0
Hommes	740	52 %	+5,7
Femmes	670	48 %	-5,6
Catégories ABC	2 980	100 %	-1,7
<25 ans	460	15 %	-2,1
25-49 ans	1 640	55 %	-1,2
50 ans et +	880	30 %	-2,2
Hommes	1 380	46 %	-0,7
Femmes	1 600	54 %	-2,4
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 470	49 %	+2,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	240		+0,0
Catégorie E	180		+12,5
Catégorie F	190		/
Catégorie G	90		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

1 410 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 0,7 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 1,7 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 2,1 % par rapport à l'année dernière.

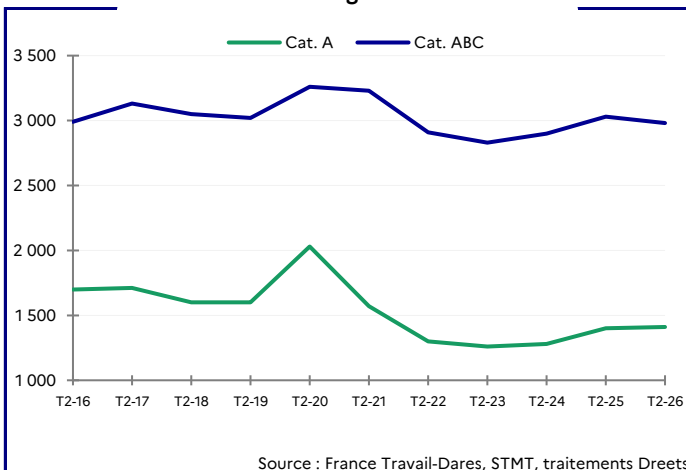
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 55 % du total. Leur nombre baisse de 1,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 30 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 2,2 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

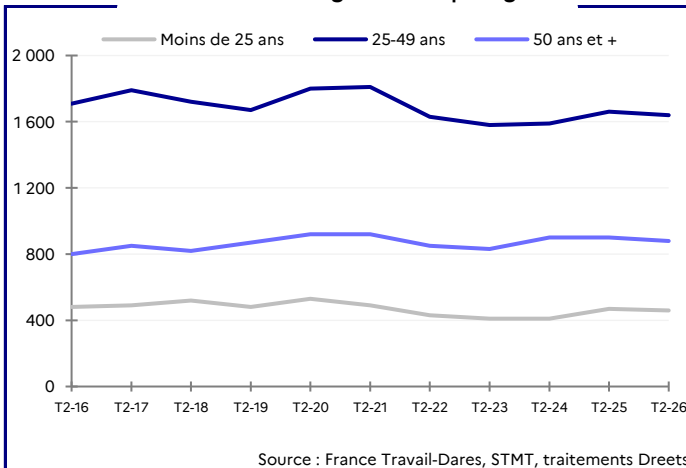
Les DELD forment 49 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 2,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 190 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 90 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de
l'établissement employeur

	T2 2026	Cumul 2026	Evol. (en %) cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-69,2
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	55	113	+13,0
CEJ*	85	187	+167,1
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	13	13	+1,5

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1 2026	T1 2025	T1 2024
Gray			
Equivalent emplois à temps plein	520	420	400
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	390	280	230
Construction	30	40	50
Commerce	30	40	20
Services	70	60	100

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de machines et équipements	140
Métallurgie et fab. de produits métalliques	110
Fab. de matériels de transport	40
Act. de serv. adm. et de soutien	40
Ind. agro-alimentaires	30

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 520 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 390 emplois (ETP), représentant environ 75 % du total. Ce nombre augmente de 39 % en un an. Le secteur des services suit avec 70 emplois (ETP), soit environ 13 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 17 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de machines et équipements n.c.a (environ 140 ETP), métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (environ 110 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

	T1 2026	T1 2025	
Gray			
Demandes indemnisées			30 000
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s	
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	20	s	25 000
Heures indemnisées	1 321	s	
Taux de consommation	22,0	s	20 000

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

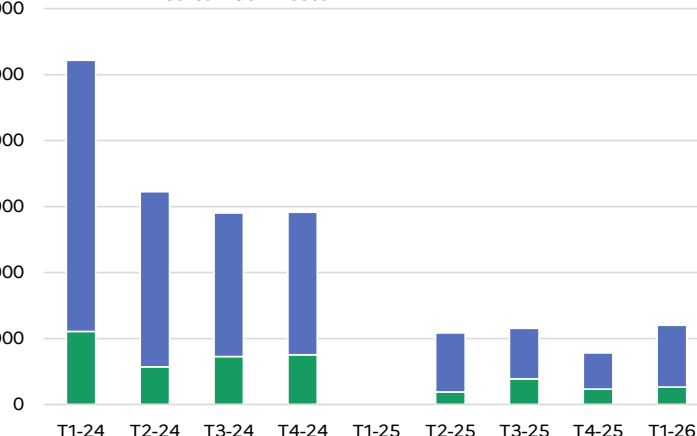
Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026, en moyenne :

20 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 1 321 heures. Les établissements ont consommé 22 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T1 2026	T1 2025	Guide de lecture :
Gray				
Embauches		1 647	1 734	Au 1er trimestre 2026 - Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ? 1 647 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 87 en moins par rapport à l'an dernier à la même période. - Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ? Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 16 % des recrutements contre 19 % à la même période en 2025.
Contrats signés				
dont	CDD	1 388	1 400	
	CDI	259	334	
	Evol. CDD	-0,9 %	+10,7 %	
	Evol. CDI	-22,5 %	+10,2 %	- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ? 1 273 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 89 % duraient moins d'un mois (89 % il y a un an à la même période). - Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ? 346 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 51 en moins par rapport à l'an dernier à la même période. - Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement. Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 40 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 10 %.
Départs		1 619	1 724	
Fins de CDD		1 273	1 327	
dont CDD <1 mois		89 %	89 %	
Ruptures de contrat		346	397	
démissions		137	163	- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ? Ils représentent 24 % des embauches et 22 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 18 % ont signé un CDI. - La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ? Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.
lic. économiques		7	9	
fins période d'essai		56	45	
retraite		25	32	
rupture conventionnelle		36	48	
lic. non économiques		79	80	
autres		6	20	

**Focus sur les jeunes**

Embauches	Départs
395	361
Part des jeunes dans les embauches : 24 %	Part des jeunes dans les départs : 22 %
Part CDI 18 %	Part CDD <1 mois 83 %

**Focus sur les seniors**

Embauches	Départs
547	576
Part des seniors dans les embauches : 33 %	Part des seniors dans les départs : 36 %
Part CDI 5 %	Part CDD <1 mois 94 %

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

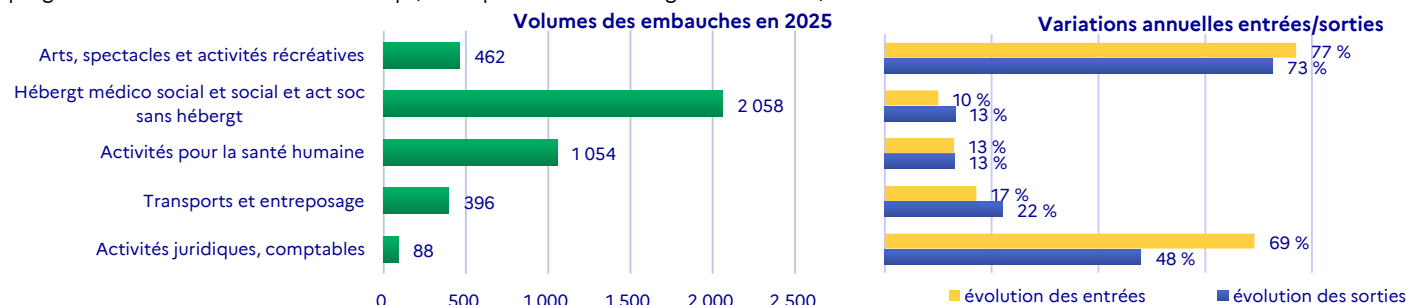
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "arts, spectacles et activités récréatives" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 77 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 72,6 %.

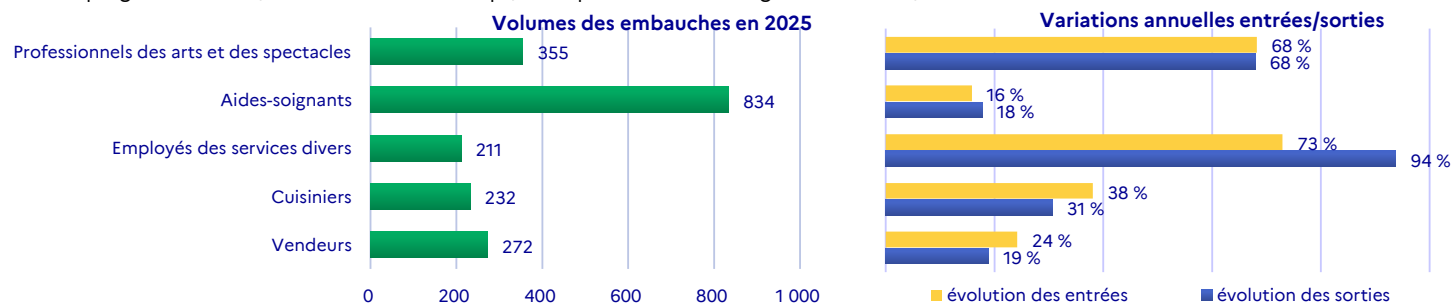


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "professionnels des arts et des spectacles" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 68,2 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 67,9 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Gray	43 427	42 873	-554	-1,3
Haute-Saône	236 659	233 185	-3 474	-1,5
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

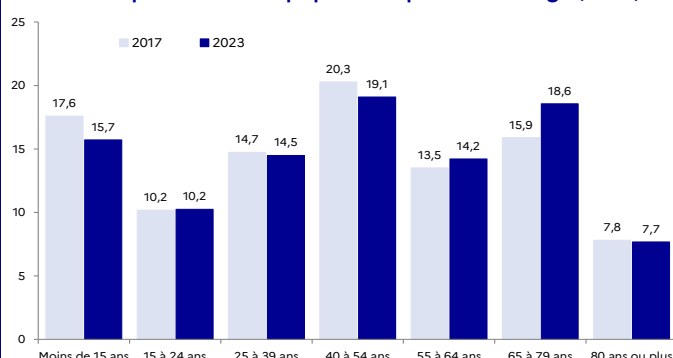
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

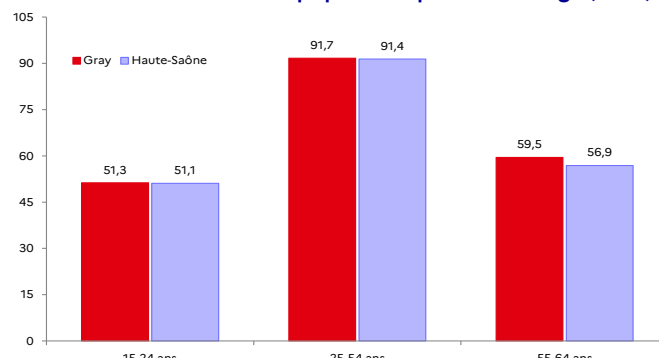
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Gray	19 029	19 075	+0,2	8 972	9 069	+1,1	16 823	17 437	+3,6
Haute-Saône	105 935	104 930	-0,9	50 617	50 171	-0,9	92 555	94 558	+2,2
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Gray	678	2 059	135	2 712	26	2 673	2	673	841	8 118
Haute-Saône	3 672	10 922	788	15 803	149	14 185	15	6 399	4 624	47 309
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Gray					
Commerce, réparation automobile	1 125	1 136	-1,0	13,9	13,9
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 067	1 065	+0,2	13,1	13,1
Héberge médico social et social et act soc sans héberge	989	1 011	-2,2	12,2	12,4
Construction	783	771	+1,6	9,6	9,5
Transports et entreposage	702	732	-4,1	8,6	9,0
Fab. de machines et équipements	502	515	-2,5	6,2	6,3
Ind. agro-alimentaires	405	399	+1,5	5,0	4,9
Intérim	314	258	+21,6	3,9	3,2
Hébergement et restauration	279	271	+3,0	3,4	3,3
Activités pour la santé humaine	273	268	+1,9	3,4	3,3
Fab. d équipements électriques	261	273	-4,4	3,2	3,3
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	232	231	+0,4	2,9	2,8
Toutes activités	8 118	8 156	-0,5	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

Lure-Luxeuil-Héricourt			
données brutes	T2 2026	Part	Evol. annuelle
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	4 140	100 %	+0,7
<25 ans	630	15 %	+3,3
25-49 ans	2 220	54 %	+0,9
50 ans et +	1 290	31 %	-0,8
Hommes	2 250	54 %	+5,1
Femmes	1 880	45 %	-5,1
Catégories ABC	7 590	100 %	+0,3
<25 ans	1 080	14 %	+1,9
25-49 ans	4 230	56 %	+0,2
50 ans et +	2 280	30 %	-0,4
Hommes	3 730	49 %	+2,8
Femmes	3 870	51 %	-1,8
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	3 780	50 %	+6,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	570		+3,6
Catégorie E	640		-1,5
Catégorie F	680		/
Catégorie G	460		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

4 140 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 0,7 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 0,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 1,9 % par rapport à l'année dernière.

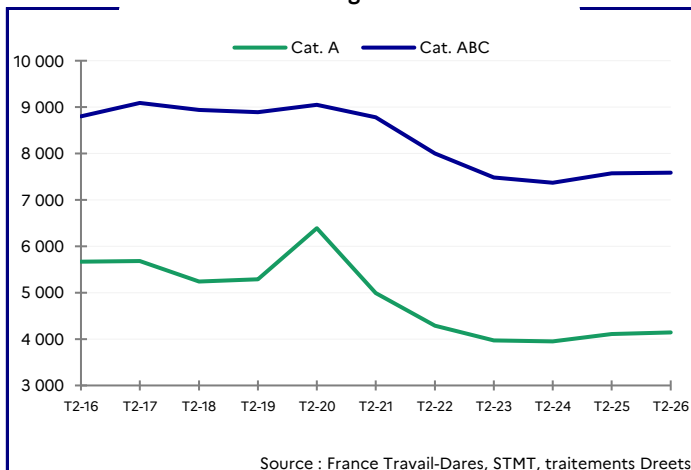
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 56 % du total. Leur nombre croît de 0,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 30 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 0,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

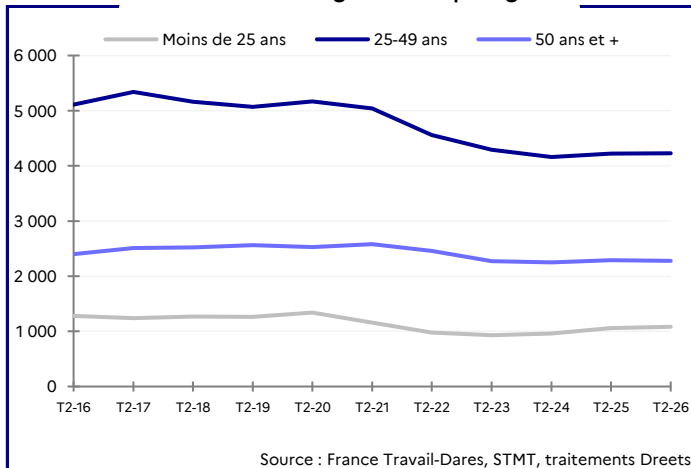
Les DELD forment 50 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 6,8 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 680 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 460 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

Lure-Luxeuil-Héricourt

	T2	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	8	-75,0
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	142	319	+59,5
CEJ*	22	66	-64,9
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	44	44	+36,7

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreetts - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1	T1	T1
	2026	2025	2024
Lure-Luxeuil-Héricourt			
Equivalent emplois à temps plein	1 010	930	900
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	680	600	580
Construction	30	50	50
Commerce	120	90	80
Services	180	190	190

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Métallurgie et fab. de produits métalliques	240
Commerce, réparation automobile	120
Act. de serv. adm. et de soutien	120
Fab. de matériels de transport	110
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	90

Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 010 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 680 emplois (ETP), représentant environ 67 % du total. Ce nombre augmente de 13 % en un an. Le secteur des services suit avec 180 emplois (ETP), soit environ 18 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 5 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (environ 240 ETP), commerce, réparation d'automobile et motocycles (environ 120 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires

	T1	T1
	2026	2025
Lure-Luxeuil-Héricourt		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	34	96
Heures indemnisées	4 246	9 784
Taux de consommation	12,4	19,3

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

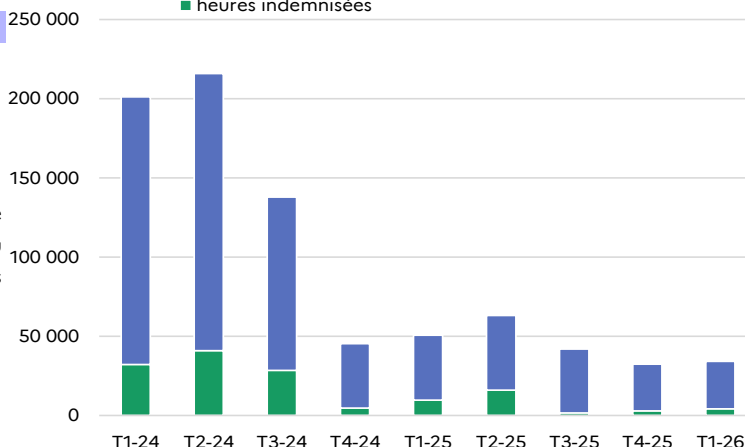
Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026, en moyenne :

34 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 4 246 heures. Les établissements ont consommé 12,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

■ heures demandées et autorisées par l'administration
■ heures indemnisées



Lure-Luxeuil-Héricourt

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T1 2026	T1 2025
Lure-Luxeuil-Héricourt		2 968	2 971
Embauches			
Contrats signés			
dont			
CDD	2 256	2 315	
CDI	712	656	
Evol. CDD	-2,5 %	+15,6 %	
Evol. CDI	+8,5 %	-8,5 %	
Départs		2 892	2 974
Fins de CDD	1 975	2 103	
dont CDD <1 mois	83 %	84 %	
Ruptures de contrat	917	871	
démissions	321	306	
lic. économiques	30	37	
fins période d'essai	173	152	
retraite	73	84	
rupture conventionnelle	71	99	
lic. non économiques	204	159	
autres	45	34	

Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2026

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
2 968 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 3 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI augmentent. La part des CDI s'élève à 24 % des recrutements contre 22 % à la même période en 2025.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
1 975 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 83 % duraient moins d'un mois (84 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
917 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 46 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 35 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
752	719
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
25 %	25 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
24 %	79 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
744	797
Part des seniors dans les embauches :	Part des seniors dans les départs :
25 %	28 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
7 %	87 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 25 % des embauches et 25 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 24 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 79 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

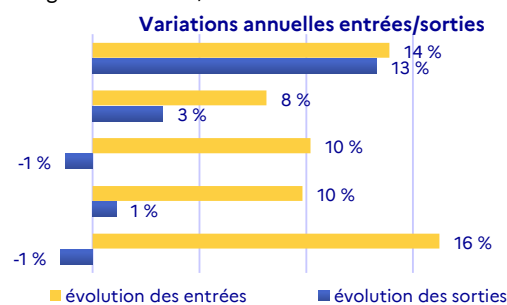
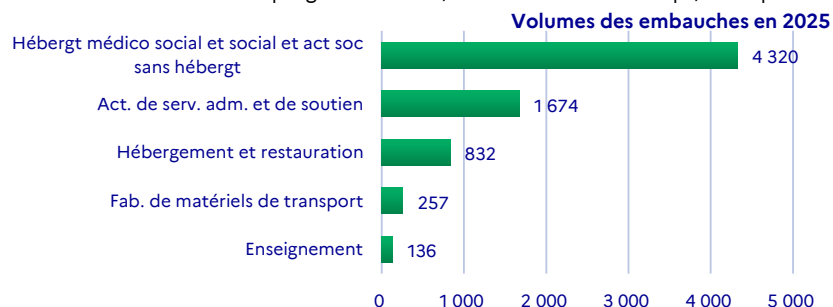
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

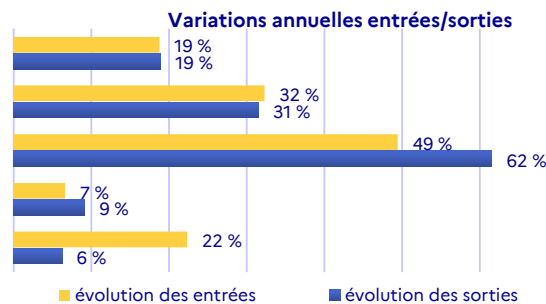
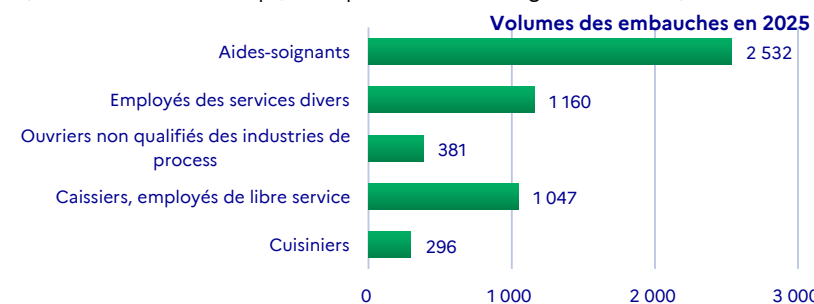
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 13,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 13,3 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 18,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 18,9 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Lure-Luxeuil-Héricourt	111 736	109 157	-2 579	-2,3
Haute-Saône	236 659	233 185	-3 474	-1,5
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

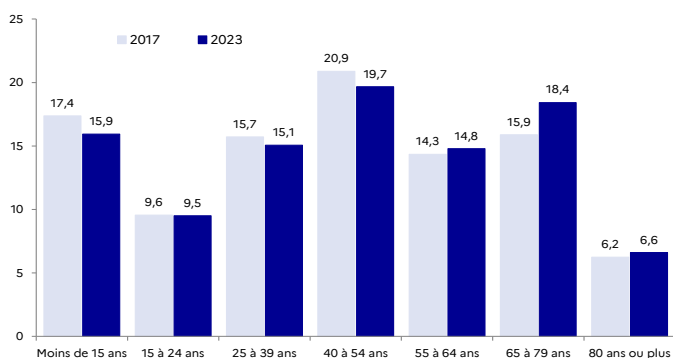
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

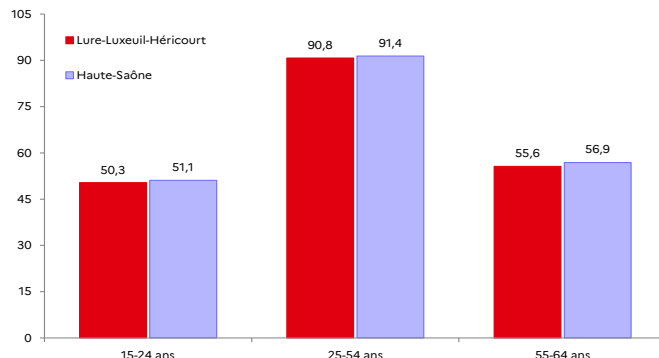
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Lure-Luxeuil-Héricourt	49 721	48 612	-2,2	23 559	22 963	-2,5	42 896	43 432	+1,3
Haute-Saône	105 935	104 930	-0,9	50 617	50 171	-0,9	92 555	94 558	+2,2
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Lure-Luxeuil-Héricourt	1 486	4 442	319	6 238	61	5 058	9	3 078	1 875	18 816
Haute-Saône	3 672	10 922	788	15 803	149	14 185	15	6 399	4 624	47 309
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Lure-Luxeuil-Héricourt					
Commerce, réparation automobile	3 261	3 343	-2,5	17,3	17,8
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 668	1 667	+0,1	8,9	8,9
Héberge médico social et social et act soc sans héberge	1 592	1 540	+3,4	8,5	8,2
Construction	1 353	1 320	+2,5	7,2	7,0
Ind. agro-alimentaires	1 051	1 070	-1,8	5,6	5,7
Transports et entreposage	1 003	1 046	-4,1	5,3	5,6
Activités pour la santé humaine	948	996	-4,8	5,0	5,3
Rép. et inst. de machines et équip.	811	817	-0,7	4,3	4,3
Industrie pharmaceutique	723	698	+3,6	3,8	3,7
Hébergement et restauration	721	678	+6,3	3,8	3,6
Activités juridiques, comptables	616	629	-2,1	3,3	3,3
Fab. de matériels de transport	608	604	+0,7	3,2	3,2
Toutes activités	18 816	18 785	+0,2	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

données brutes	T2 2026	Part	Evol. annuelle
Vesoul			
Inscrits tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie A	2 930	100 %	+7,3
<25 ans	510	17 %	+18,6
25-49 ans	1 620	55 %	+2,5
50 ans et +	800	27 %	+11,1
Hommes	1 580	54 %	+4,6
Femmes	1 350	46 %	+10,7
Catégories ABC	5 480	100 %	+3,2
<25 ans	860	16 %	+14,7
25-49 ans	3 140	57 %	-1,3
50 ans et +	1 480	27 %	+6,5
Hommes	2 780	51 %	+3,3
Femmes	2 700	49 %	+3,1
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 530	46 %	+10,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :			
Catégorie D	450		-15,1
Catégorie E	390		+25,8
Catégorie F	670		/
Catégorie G	200		/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 2e trimestre 2026

2 930 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 7,3 % sur un an.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 3,2 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 16 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 14,7 % par rapport à l'année dernière.

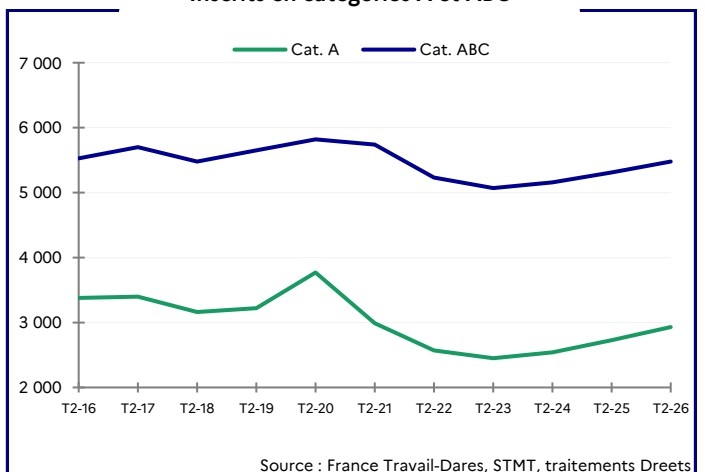
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre baisse de 1,3 % par rapport au même trimestre de l'an passé.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 27 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 6,5 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

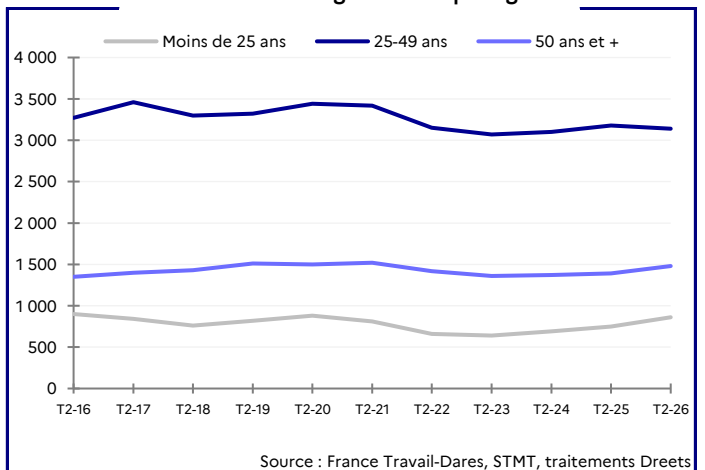
Les DELD forment 46 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 10,0 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 670 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 200 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA) au lieu de

l'établissement employeur

	T2	Cumul	Evol. (en %)
	2026	2026	cumul 26/cumul 25
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	s	s	-80,0
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	107	245	+64,4
CEJ*	79	158	-9,2
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 1T2026)	48	48	-12,6

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1	T1	T1
	2026	2025	2024
Vesoul			
Equivalent emplois à temps plein	1 260	1 320	1 390
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	860	850	930
Construction	20	30	30
Commerce	130	120	100
Services	250	320	330

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de matériels de transport	550
Act. de serv. adm. et de soutien	150
Commerce, réparation automobile	130
Fab. de machines et équipements	110
Métallurgie et fab. de produits métalliques	50

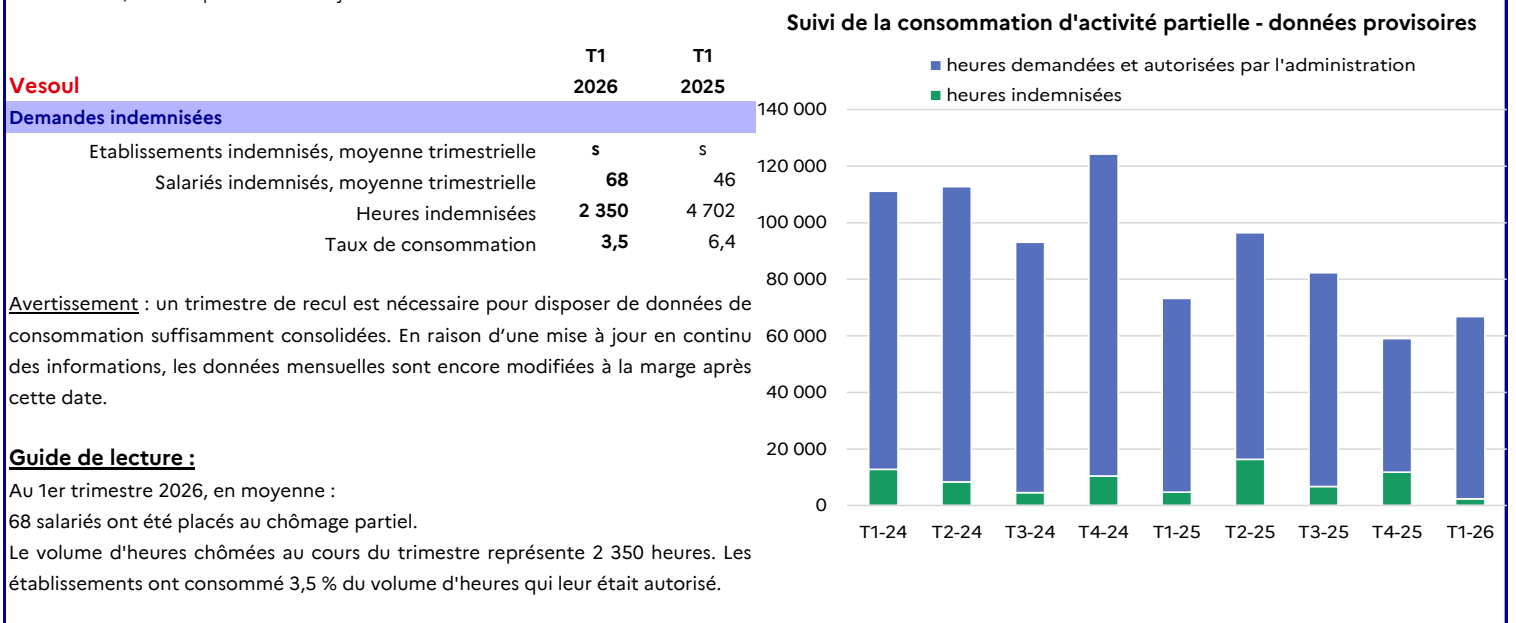
Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 260 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 860 emplois (ETP), représentant environ 68 % du total. Ce nombre augmente de 1 % en un an. Le secteur des services suit avec 250 emplois (ETP), soit environ 20 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 22 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de matériels de transport (environ 550 ETP), activités de services administratifs et de soutien (environ 150 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 20 juillet 2026



Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T1 2026	T1 2025	Guide de lecture :
Vesoul				
Embauches		5 749	4 438	Au 1er trimestre 2026 • Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ? 5 749 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 1311 en plus par rapport à l'an dernier à la même période. • Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ? Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 13 % des recrutements contre 17 % à la même période en 2025.
Contrats signés				
dont	CDD	5 007	3 695	• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ? 4 705 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 90 % duraient moins d'un mois (86 % il y a un an à la même période). • Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ? 967 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 7 en moins par rapport à l'an dernier à la même période. • Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement. Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 40 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 9 %.
	CDI	742	743	
	Evol. CDD	+35,5 %	+10,2 %	• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ? Ils représentent 22 % des embauches et 22 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 15 % ont signé un CDI. • La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ? Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 85 % occupaient un CDD inférieur à un mois.
	Evol. CDI	-0,1 %	-30,2 %	
Départs		5 672	4 351	
Fins de CDD		4 705	3 377	
dont CDD <1 mois		90 %	86 %	
Ruptures de contrat		967	974	
démissions		384	375	
lic. économiques		38	9	
fins période d'essai		176	155	
retraite		75	96	
rupture conventionnelle		85	114	
lic. non économiques		171	187	
autres		38	38	

**Focus sur les jeunes**

Embauches	1 247
Départs	1 246
Part des jeunes dans les embauches :	22 %
Part CDI	15 %
Part des jeunes dans les départs :	22 %
Part CDD <1 mois	85 %

**Focus sur les seniors**

Embauches	1 462
Départs	1 528
Part des seniors dans les embauches :	25 %
Part CDI	4 %
Part des seniors dans les départs :	27 %
Part CDD <1 mois	93 %

Dynamique des secteurs entre 2024 et 2025

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

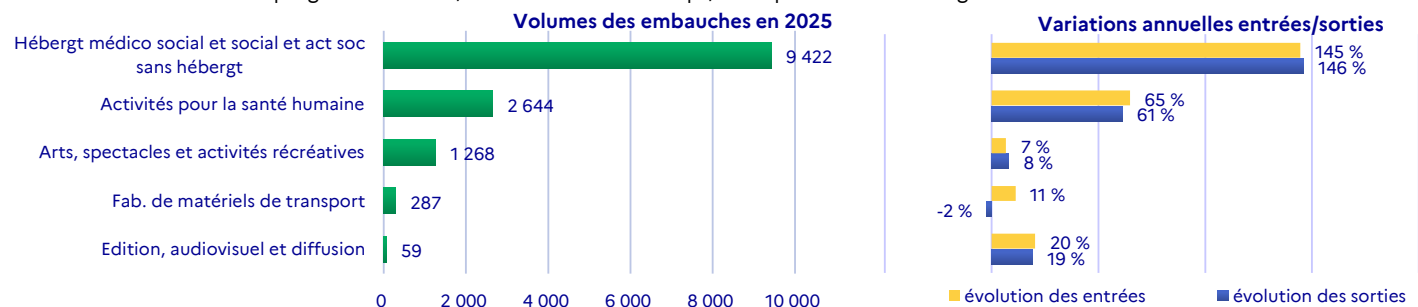
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches dans le secteur progressent de 144,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 146 %.

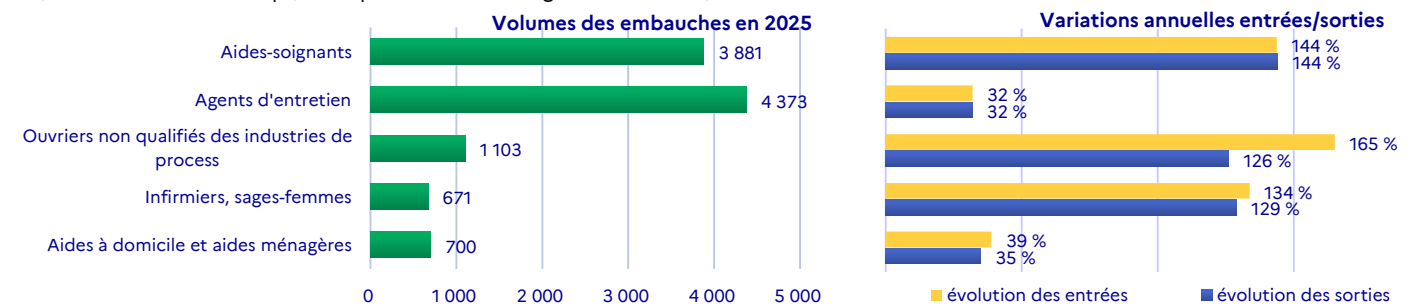


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2025, les embauches pour ces métiers progressent de 143,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 144,1 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2017	2023	Evol. 2023/2017	
			En valeur	En %
Vesoul	81 496	81 155	-341	-0,4
Haute-Saône	236 659	233 185	-3 474	-1,5
Région BFC	2 811 423	2 802 670	-8 753	-0,3

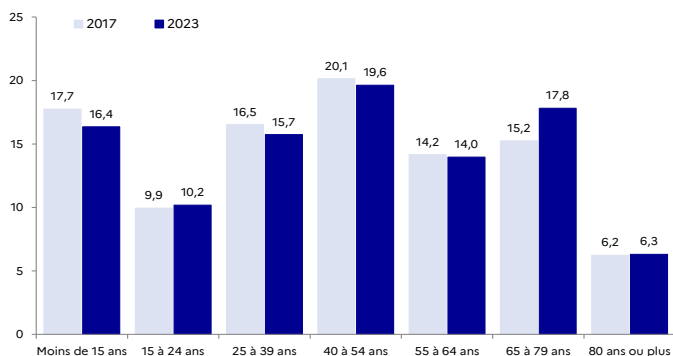
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

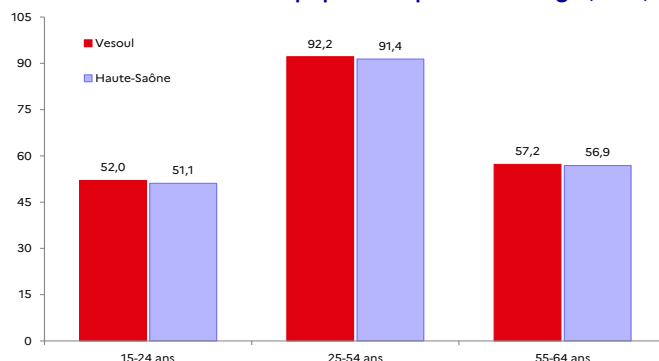
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017	2017	2023	Evol. 2023/2017
Vesoul	37 185	37 243	+0,2	18 086	18 139	+0,3	32 837	33 689	+2,6
Haute-Saône	105 935	104 930	-0,9	50 617	50 171	-0,9	92 555	94 558	+2,2
Région BFC	1 262 416	1 267 559	+0,4	609 233	610 960	+0,3	1 104 152	1 137 841	+3,1

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2025

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Vesoul	1 508	4 421	334	6 853	62	6 454	4	2 648	1 908	20 376
Haute-Saône	3 672	10 922	788	15 803	149	14 185	15	6 399	4 624	47 309
Région BFC	54 303	162 882	11 514	229 812	2 083	199 245	196	89 472	68 096	681 411

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2025	2024	Evol. (en %)	2025 (en %)	2024 (en %)
Vesoul					
Commerce, réparation automobile	3 602	3 575	+0,8	17,7	17,4
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	2 263	2 288	-1,1	11,1	11,1
Fab. de matériels de transport	1 821	1 844	-1,2	8,9	9,0
Activités pour la santé humaine	1 471	1 477	-0,4	7,2	7,2
Construction	1 362	1 371	-0,7	6,7	6,7
Intérim	1 213	1 102	+10,0	6,0	5,4
Autres activités de services	1 051	960	+9,5	5,2	4,7
Transports et entreposage	1 017	1 001	+1,6	5,0	4,9
Métallurgie et fab. de produits métalliques	805	827	-2,7	4,0	4,0
Hébergement et restauration	773	824	-6,2	3,8	4,0
Activités juridiques, comptables	581	613	-5,2	2,9	3,0
Activ. financières et d assurance	548	542	+1,1	2,7	2,6
Toutes activités	20 376	20 589	-1,0	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Principaux indicateurs

CLPE de Haute-Saône

	Gray	Lure-Luxeuil- Héricourt	Vesoul	Haute-Saône	BFC
Inscrits à France Travail au 2ème Trim. 2026 (en données brutes)					
Catégorie A	1 410	4 140	2 930	8 480	106 039
Evol. annuelle (en %)	+0,7	+0,7	+7,3	+2,8	+2,1
Catégories ABC	2 980	7 590	5 480	16 060	202 713
Evol. annuelle (en %)	-1,7	+0,3	+3,2	+0,9	+1,5
Inscrits depuis 1 an ou plus	1 470	3 780	2 530	7 780	96 040
Catégorie D	240	570	450	1 260	13 607
Catégorie E	180	640	390	1 210	13 492
Catégorie F	190	680	670	1 530	23 410
Catégorie G	90	460	200	740	12 047
Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2026					
PEC	s	s	s	s	12
Cumul 2026	s	8	s	15	95
PACEA	55	142	107	304	2 506
Cumul 2026	113	319	245	677	5 948
CEJ*	85	22	79	186	1 627
Cumul 2026	187	66	158	411	3 683
Apprentissage (secteur privé) au 1T2026	13	44	48	105	1 386
Cumul 2026	13	44	48	105	1 386
Recours à l'intérim au 1er Trim. 2026					
Equivalent emplois à temps plein	520	1 010	1 260	2 790	28 870
Evol. (en %) sur 1 an	+23,8	+8,6	-4,5	+4,5	-2,5
Recours à l'activité partielle au 1er Trim. 2026					
Heures indemnisées	1 321	4 246	2 350	7 917	234 987
Evol. (en nbre) sur 1 an	+1 321	-5 538	-2 351	-6 568	-167 456
Embauches et départs au 1er Trim. 2026					
Embauches	1 647	2 968	5 749	10 364	175 080
Evol. (en %) sur 1 an	-5,0	-0,1	+29,5	+13,4	+5,5
Départs	1 619	2 892	5 672	10 183	174 045
Evol. (en %) sur 1 an	-6,1	-2,8	+30,4	+12,5	+7,2
Démographie - Population active (RP 2023)					
Population totale	42 873	109 157	81 155	233 185	2 802 670
Evol. 2023/2017	-1,3	-2,3	-0,4	-1,5	-0,3
Actifs de 15 à 64 ans	19 075	48 612	37 243	104 930	1 267 559
Evol. 2023/2017	+0,2	-2,2	+0,2	-0,9	+0,4
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	17 437	43 432	33 689	94 558	1 137 841
Evol. 2023/2017	+3,6	+1,3	+2,6	+2,2	+3,1
Structure de l'emploi salarié total fin 2024					
Source : Insee-Flores					
Nombre de salariés	11 176	23 843	30 315	65 334	968 122
Part (en %) dans :					
Agriculture	3,3	1,7	1,6	2,0	2,0
Secteur public	20,5	18,7	28,8	23,7	25,6
Secteur privé (hors agriculture) :	76,1	79,6	69,6	74,3	72,4
Industrie	24,8	30,6	17,2	11,6	17,4
Construction	6,6	5,4	4,4	5,1	5,5
Commerce	13,0	14,4	12,1	13,1	13,3
Services marchands	17,9	16,6	20,0	30,2	24,8
Services non marchands	13,8	12,5	15,9	14,3	11,3

* Pour les CEJ, seules les prescriptions des missions locales sont comptabilisées dans ce document.